

3, boulevard du Maréchal Foch 95210 SAINT GRATIEN Tél: 01.78.70.65.07

Fax: 01.34.27.54.09 mail: sebi. diag@gmail. com www.sebidiag.fr





ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de mars 2012.

DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : Appartement Descriptif du bien :

17 rue de la Reine Blanche 75013 Encombrement constaté: Néant Adresse:

> PARIS - 13EME Situation du lot ou des lots de copropriété

> > Escalier:

Mitoyenneté:

Document(s) joint(s): Néant

Nombre de Pièces : 3 Etage: 1er Numéro de Lot: Bâtiment:

Référence Cadastrale : AS - 39 Porte: 2ème Porte à Droite

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court

terme

Numéro de Lot Cave: 118 Autres Lot: Box (102)

DESIGNATION DU CLIENT

Désignation du client

Nom / Prénom : Madame ROUSSIN

Qualité: Propriétaire

Annexes:

Adresse: 17, rue de la Reine Blanche

75013 PARIS - 13EME

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom : QUARTIER GENERAL DE L'IMMOBILIER

Qualité: Agence immobilière

Adresse: 8, rue Linné

75005 PARIS - 5EME

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : Le propriétaire

DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : IMSIROVIC Selvedin

Raison sociale et nom de l'entreprise : SARL SEBI

Adresse: 3, Boulevard du Maréchal Foch 95210 SAINT-

GRATIEN

N° siret : 418 361 598 00042

N° certificat de qualification : 12-178 Date d'obtention : 13/04/2017

Le présent rapport est établi par une personne dont les **ABCIDIA** compétences sont certifiées par:

CERTIFICATION - 4 Route de la Noue 91190 GIF

SUR YVETTE

Organisme d'assurance **ALLIANZ**

OUI

Bâti:

OUI

professionnelle:

N° de contrat d'assurance : 61598114

Date de validité du contrat

31/12/2021 d'assurance :





IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	2	ème SS
	Plancher (Sol) - Béton	Absence d'indice.
_	Mur (Murs) - Béton	Absence d'indice.
Cave	Plafond - Béton	Absence d'indice.
	Porte () - Bois	Absence d'indice.
	Porte () - Métal	Absence d'indice.
D	Mur (Murs) - Béton	Absence d'indice.
Box	Plafond - Béton	Absence d'indice.
	Plancher (Sol) - Béton	Absence d'indice.
		2ème
	Plancher (Sol) - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Mur (Murs) - Plâtre Papier peint	Absence d'indice.
Entrée	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte () - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes () - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.
	Mur (Murs) - Plâtre / Faience Peinture	Absence d'indice.
O de la lace	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
Cuisine	Porte () - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre () - aluminium	Absence d'indice.
	Plinthes () - Carrelage	Absence d'indice.
	Plancher (Sol) - Parquet Vernis	Absence d'indice.
Séjour	Mur (Murs) - Plâtre / Miroir Peinture / Papier Peint	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte () - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre () - aluminium	Absence d'indice.
	Plinthes () - PVC	Absence d'indice.
Placard		Absence d'indice.
Balcon	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.
		3ème
	Plancher (Sol) - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Mur (Murs) - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
Palier	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte () - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes () - Bois Peinture	Absence d'indice.





Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Fenêtre () - aluminium	Absence d'indice.
	Plinthes () - Bois Peinture	Absence d'indice.
Bureau	Mur (Murs) - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher (Sol) - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Plancher (Sol) - Parquet Vernis	Absence d'indice.
	Mur (Murs) - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
Chambre -	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
Chambre	Porte () - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre () - aluminium	Absence d'indice.
	Plinthes () - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur (Murs) - Plâtre / Faience Peinture	Absence d'indice.
Salle d'eau	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.
	Porte () - Bois Peinture	Absence d'indice.
w.c.	Mur (Murs) - Plâtre / Faience Peinture	Absence d'indice.
W.C.	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.
Placards		Absence d'indice.
Terrasse	Plancher (Sol) - Carrelage	Absence d'indice.

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes,
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Parties des bois encastrés dans la maçonnerie, non vérifiable au jour de la visite.

Faces cachées des bois contre la maçonnerie, non vérifiable au jour de la visite.

Face cachée du parquet non vérifiable au jour de la visite.

Face cachée des plinthes non vérifiable au jour de la visite.







G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.);

Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.);

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé:

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence de Termite le jour de la visite.

NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **18/10/2021**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE Signature de l'opérateur

S.A.R.L SEBI 3, Boulevard du Maréchal Foch 95210 SAINT-GRATIEN

oulevard du Maréchal Foch 95210 SAINT GRATIEN Tél: 01.78.70-65.07 418.361.598 - R.C.S. Paris Référence : 15234 T

Fait à : SAINT-GRATIENIe : 19/04/2021 Visite effectuée le : 16/04/2021 Durée de la visite : 1 h 15 min

Nom du responsable : IMSIROVIC Selvedin

Opérateur : Nom : IMSIROVIC

Prénom : Selvedin

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.





DOCUMENTS ANNEXES

Document 1



